

INFO PRESSE

Mercredi 22 avril

Sarthe

Sarthe
Le Département



COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très
régulièrement
les mains



Toussez ou
éternuez dans
votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le



Saluez sans
se serrer la main,
évités les
embrassades

Coronavirus (Covid-19) : Les mesures prises par le Conseil départemental de la Sarthe



L'offre découverte de MédiaBox.sarthe.fr prolongée

Films, livres, journaux, musique, contenus pédagogiques : de nombreux contenus culturels accessibles gratuitement jusqu'au 15 mai

Depuis le 30 mars, le Conseil départemental de la Sarthe a mis à disposition de tous les Sarthois gratuitement la plateforme de ressources numériques « MédiaBox », par le biais d'une offre « découverte ». Le Département entend ainsi faire profiter tous les Sarthois de contenus riches et variés : musiques, films, auto-formations, presse et jeux en ligne, contenus pour les enfants, et inciter encore une fois les Sarthois à rester chez eux, dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid19. Cette offre découverte, qui a rencontré un franc succès auprès des Sarthois (plus de 2 800 comptes ouverts), est prolongée jusqu'au 15 mai. Il n'est donc pas trop tard pour s'inscrire et profiter de la richesse et de la diversité des contenus culturels et pédagogiques mis à disposition par le Conseil départemental pour 3 semaines supplémentaires !

Depuis la mise en place de l'offre Découverte gratuite de Médiabox :

- 3 800 comptes créés depuis l'annonce des premières mesures gouvernementales (12/03) dont **2 813 comptes créés depuis le lancement de l'offre découverte** dont 1 231 abonnés en bibliothèque nouvellement inscrits et 1 582 non-abonnés.
- **En moyenne, 120 créations de comptes par jour et 270 visites par jour** depuis le début du confinement contre 70 habituellement.
- **Les ressources numériques proposées par MédiaBox connaissent un niveau de consultation inédit depuis la mise en place de la plateforme en mars 2016, avec un véritable boom sur l'offre cinéma (x 3), la musique et la presse (x 2).** L'espace Savoirs (soutien scolaire, autoformation) est aussi très consulté.

Pour rappel : MédiaBox, qu'est-ce que c'est ?

« MédiaBox » est une plateforme de ressources numériques qui permet l'accès à différents contenus : presse en ligne, auto-formation, musique, films et ressources ludo-éducatives. Créé par Sarthe Lecture en mars 2016, ce service est aujourd'hui proposé dans une quarantaine de bibliothèques sarthoises. **Disponible initialement pour les usagers inscrits de ces bibliothèques, « MédiaBox » sera proposé en accès libre et gratuit pour l'ensemble des Sarthois pour une offre découverte du 30 mars au 30 avril.**

De nombreuses autres ressources libres et gratuites sont également proposées sur le site Internet de Sarthe Lecture : lecture.sarthe.fr/ressources-numeriques/ressources-en-ligne

www.presse.sarthe.fr

En pratique : on fait comment ?

Cette offre « découverte » permet donc d'accéder à de la musique en illimité et sans publicité, de la presse et de vidéo à la demande, mais aussi des ressources ludo-éducatives pour les enfants de tous les âges, du soutien scolaire et de l'autoformation. Elle permet ainsi de consulter, parmi un riche catalogue mis à jour très régulièrement, les derniers numéros des principaux magazines nationaux et les films qui font l'actualité du moment, quelques mois après leur sortie en salles.

Chaque foyer a la possibilité de créer **2 comptes : un compte adulte et un compte enfant** prenant en compte les restrictions d'âge pour l'accès aux ressources (moins de 10 ans). **La bibliothèque de rattachement à sélectionner pour bénéficier de cette offre est « Sarthe Lecture ».**

- Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site : mediabox.sarthe.fr/#jeminscris
- D'autres ressources gratuites à découvrir sans abonnement (lecture, jeux, activités créatives...) sur mediabox.sarthe.fr/#free

A l'issue de cette offre « découverte », les nouveaux usagers de Médiabox pourront souscrire un abonnement, en prenant attache auprès de l'une des bibliothèques partenaires de l'opération, afin de connaître leurs modalités d'adhésion et leur inscription finale à la plateforme Médiabox.